



FC Bouaye / Ecole de Football / Règlement



Ce règlement intérieur a pour but de favoriser les bonnes pratiques de vie en communauté au sein du FC BOUAYE.

Votre enfant, en signant son adhésion au club, devra respecter certaines règles de vie, que vous-mêmes et nous-mêmes (éducateurs) mettront en pratique tout au long de la saison.

L'objectif des éducateurs est de favoriser l'épanouissement de l'enfant en développant ses aptitudes physiques, sportives et morales, en l'initiant à son sport favori.

Votre objectif à vous, est de s'assurer qu'un éducateur est présent lors des entraînements ou des rendez-vous de matchs, de l'aider à la préparation de son sac, de s'assurer qu'il a pris connaissance des convocations pour les rencontres et surtout, d'avertir son éducateur référant en cas d'absence, par respect vis-à-vis de ses copains de jeux.

En signant ce règlement, nous vous sollicitons à répondre présent pour certains transports des enfants et à encourager votre enfant sur les bords de touches sans avoir d'animosité envers les joueurs et les responsables d'équipe.

ART.1 - ENTRAINEMENT ET MATCH

Les entraînements et les matchs sont animés par les éducateurs et les dirigeants. Les parents ne sont pas admis sur le terrain pendant les séances d'entraînement, mais pourront rester autour du terrain.

L'enfant devra respecter les horaires en arrivant 15 minutes avant le début des entraînements et respecter les heures de convocation.

Il devra être assidu aux entraînements et aux matchs.

Il devra prévenir en cas d'indisponibilité.

Les enfants sont sous la responsabilité des éducateurs et dirigeants dans l'enceinte du stade, mais pas en dehors, alors prenez vos précautions.

Les parents devront se signaler en arrivant au stade et prévenir les éducateurs de leur départ.

ART. 2 - HYGIENE ET TENUE

La tenue doit être adaptée à la pratique du football (chaussettes de foot, protège tibia, short, K Way)

Venir aux matches avec les équipements au couleur du F.C Bouaye.

Par mesure d'hygiène, la douche est obligatoire après chaque entraînement et chaque match, prévoir le nécessaire dans le sac, avec des rechanges.

ART. 3 - TRANSPORT

Chaque parent assure le transport de leurs enfants aux entraînements et aux rendez-vous de match. Chaque famille participera aux transports des équipes suivant les convocations effectuées par les dirigeants.

ART. 4 - ESPRIT SPORTIF ET FAIR-PLAY

Chaque joueur et parent s'engagent à être respectueux de toutes les règles de vie en communauté, à savoir :

- ✓ Respecter les entraîneurs, dirigeants, coéquipiers, adversaires et arbitres pendant et après les entraînements et les matchs.
- ✓ Respecter le matériel et les locaux mis à votre disposition.
- ✓ Avoir une attitude positive vis-à-vis de votre enfant et de ses partenaires.
- ✓ Encourager et soutenir, plutôt qu'insulter et injurier.
- ✓ Accepter les décisions de l'éducateur ou du dirigeant.
- ✓ **Se rappeler que ce n'est qu'un JEU !!!**

Le fait d'inscrire votre enfant au sein du FC BOUAYE implique l'acceptation de ce règlement.

Nous vous demandons de respecter ces quelques règles et de les faire respecter par votre enfant pour la saison 2019-2020.

Nom et Prénom de l'enfant :

.....

Catégorie :

Signature suivit de la mention « lu et approuvé »

Nom et Prénom du parent

.....

Signature suivit de la mention « lu et approuvé »